ANX104 · ANNEXES DÉDIÉES

Pourquoi retenir Esdras 7 et 458 av. J.-C. ?

Une fois Esdras 7 retenu comme candidat pour Daniel 9.25, deux questions différentes doivent être résolues. La première est historique : quelle année correspond à…

LECTURE
21 min

RÉFÉRENCES
12

LIVRES CITÉS
3

PUBLIÉE
30/10/2026

MISE À JOUR
30/10/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Le problème chronologique 3
2. Artaxerxès Ier 3
3. Pourquoi trouve-t-on 458 et 457 ? 4
4. L’année d’accession 4
5. Le calendrier perse et le calendrier juif 4
6. La formule 458/457 5
7. Le choix de 458 dans la présente étude 5
8. Esdras 7.8-9 fournit des repères précis 5
9. Le premier mois est Nisan 6
10. Le décret précède nécessairement le départ 6
11. Ce que le texte ne dit pas 6
12. « Sortie de la parole » et mise à exécution 6
13. Le 3 avril 458 av. J.-C. 7
14. Une conversion proleptique 7
15. Julien ou grégorien proleptique 7
16. Le problème des mois lunaires 8
17. L’intercalation des mois 9
18. L’année astronomique zéro 10
19. Pourquoi l’absence d’année zéro est décisive 10
20. Les 70 semaines et 458-33 10
21. Les 69 semaines et 458-26 11
22. Pourquoi 457 modifierait le résultat 11
23. La chronologie ne doit pas être circulaire 11
24. La force particulière d’Esdras 7 12
25. Jérusalem comme communauté politique et religieuse 12
26. L’objection des murailles demeure 12
27. Esdras 4 confirme une activité urbaine antérieure 13
28. Néhémie achève une phase, il ne crée pas toute la restauration 14
29. Pourquoi Néhémie 2 reste néanmoins attractif 14
30. La différence avec Sir Robert Anderson 14
31. La place d’Edward Denny 15
32. Le 3 avril 458 est-il nécessaire au système ? 15
33. La différence entre précision et certitude 15

34. Une formulation académique préférable 16
35. Pourquoi conserver malgré tout le 3 avril ? 16
36. Le terme proposé : 3 avril 33 16
37. Une autre chronologie place la crucifixion le 3 avril 17
38. Le niveau de certitude des différents éléments 17
39. Le principal argument en faveur de 458 17
40. Conclusion de l’annexe 19

1. Le problème chronologique

Une fois Esdras 7 retenu comme candidat pour Daniel 9.25, deux questions différentes doivent être résolues.

La première est historique :

quelle année correspond à la septième année d’Artaxerxès Ier ?

La seconde est calendérique :

peut-on déterminer le jour exact où la « parole » de Daniel 9.25 doit commencer à être comptée ?

Ces deux questions ne doivent pas être confondues.

2. Artaxerxès Ier

Artaxerxès Ier Longue-Main succède à Xerxès Ier au Ve siècle av. J.-C.

Son règne constitue l’arrière-plan politique des missions d’Esdras et de Néhémie.

Esdras 7 situe la mission d’Esdras dans :

« la septième année du roi Artaxerxès » (Esdras 7.7).

Néhémie 2 situe plus tard la mission de Néhémie dans :

« la vingtième année du roi Artaxerxès » (Néhémie 2.1).

Les deux missions appartiennent donc au même règne.

3. Pourquoi trouve-t-on 458 et 457 ?

Les ouvrages historiques et bibliques peuvent présenter la mission d'Esdras en **458** ou **457 av. J.-C.**

Cette différence ne signifie pas nécessairement qu'un des deux systèmes ignore les données historiques.

Elle provient principalement de la manière de convertir une année de règne antique dans notre chronologie moderne.

Une année royale ne coïncide pas nécessairement avec une année allant du 1er janvier au 31 décembre.

4. L'année d'accession

Dans certains systèmes antiques, la période comprise entre l'accession d'un roi et le commencement de sa première année officielle est considérée comme son **année d'accession**.

Sa « première année » commence alors avec le nouvel an suivant.

Ce système modifie la manière dont une « septième année » doit être convertie dans notre calendrier.

Il faut donc connaître :

la date de l'accession ;

le calendrier administratif utilisé ;

la manière dont l'année d'accession était comptée.

5. Le calendrier perse et le calendrier juif

Une difficulté supplémentaire vient de la coexistence de plusieurs cadres calendaires.

L'administration perse pouvait compter les années royales selon un système officiel.

Les communautés juives pouvaient employer des calendriers commençant à des moments différents de l'année.

Le calendrier religieux biblique commence son cycle des mois au printemps avec le mois de Nisan.

D'autres computations peuvent utiliser un commencement automnal.

Cette différence peut faire chevaucher une même « année royale » sur deux de nos années modernes.

6. La formule 458/457

C’est pourquoi la notation :

458/457 av. J.-C.

est souvent utile.

Elle signifie que la septième année d’Artaxerxès chevauche, selon la convention retenue, des portions de ces deux années.

Il ne faut donc pas toujours comprendre 458 et 457 comme deux propositions entièrement incompatibles.

La différence peut provenir de la manière de nommer une année qui traverse deux années de notre calendrier.

7. Le choix de 458 dans la présente étude

La présente reconstruction retient **458 av. J.-C.**

Ce choix correspond à la partie de la septième année d’Artaxerxès dans laquelle est situé le commencement de la mission d’Esdras selon le système adopté.

Il fournit également un point de départ cohérent avec la chronologie des 70 semaines développée dans cette étude.

Mais cette cohérence chronologique ne doit pas être utilisée comme seule preuve.

8. Esdras 7.8-9 fournit des repères précis

Le texte déclare :

« Esdras arriva à Jérusalem au cinquième mois de la septième année du roi ; il était parti de Babylone le premier jour du premier mois, et il arriva à Jérusalem le premier jour du cinquième mois » (Esdras 7.8-9).

Nous possédons donc deux repères internes :

1er jour du 1er mois : départ de Babylone ;

1er jour du 5e mois : arrivée à Jérusalem.

Cette précision est remarquable.

9. Le premier mois est Nisan

Dans le calendrier religieux biblique, le premier mois correspond à Nisan.

Le départ d'Esdras est donc situé au :

1er Nisan de la septième année d'Artaxerxès.

Ce repère permet théoriquement de chercher une équivalence dans un calendrier moderne.

Mais cette conversion est beaucoup plus délicate qu'une simple consultation de calendrier contemporain.

10. Le décret précède nécessairement le départ

Esdras possède la lettre d'Artaxerxès et les autorisations nécessaires lorsqu'il entreprend son voyage.

Le décret royal doit donc avoir été accordé avant ou au plus tard dans le contexte immédiat du départ.

Cette observation rend chronologiquement significatif le premier mois de la septième année.

Elle ne permet toutefois pas de conclure automatiquement que le décret a été promulgué exactement le 1er Nisan.

11. Ce que le texte ne dit pas

Esdras ne déclare pas :

« Artaxerxès publia son décret le premier jour du premier mois. »

Le premier jour du premier mois est explicitement la date du **départ d'Esdras**.

La distinction est importante.

Le décret peut avoir été donné auparavant.

La date exacte de sa promulgation n'est pas conservée.

12. « Sortie de la parole » et mise à exécution

Daniel 9.25 parle de :

« la sortie de la parole ».

On peut donc poser une question supplémentaire : faut-il compter à partir de la rédaction du décret ou de sa mise en application ?

Si la mission d'Esdras représente la mise en œuvre concrète de l'autorisation royale, son départ peut constituer un repère historiquement pertinent.

Mais il s'agit déjà d'une décision interprétative.

13. Le 3 avril 458 av. J.-C.

La présente chronologie propose le **3 avril 458 av. J.-C.** comme date précise associée au commencement du décompte.

Cette date cherche à convertir le repère du premier mois dans un système calendérique moderne et à établir une borne correspondant au terme proposé en 33 apr. J.-C.

Elle doit cependant être présentée avec prudence.

Le **3 avril 458** n'est pas une date écrite dans Esdras.

14. Une conversion proleptique

Une date aussi ancienne exprimée sous la forme « 3 avril » est nécessairement une conversion.

Ni le calendrier grégorien ni, à cette époque, le calendrier julien historique n'étaient en usage.

Il faut donc employer un calendrier **proleptique**, c'est-à-dire prolonger mathématiquement un système calendérique vers une époque où il n'était pas encore utilisé.

Le résultat dépend du système choisi.

15. Julien ou grégorien proleptique

Une date antique peut être convertie en :

calendrier julien proleptique ;

ou :

calendrier grégorien proleptique.

Les deux calendriers ne donnent pas le même numéro de jour.

Il est donc insuffisant d'écrire simplement :

3 avril 458 av. J.-C.

si la démonstration dépend réellement du jour exact.

Il faut préciser la convention utilisée.

16. Le problème des mois lunaires

Nisan appartient à un calendrier luni-solaire.

Le commencement du mois dépend historiquement de phénomènes astronomiques et des règles calendaires appliquées.

Le calendrier juif fixe utilisé aujourd’hui ne peut pas être projeté mécaniquement au Ve siècle av. J.-C. comme s’il fonctionnait déjà exactement sous sa forme actuelle.

La conversion d’un 1er Nisan antique au jour près comporte donc une marge d’incertitude.

17. L’intercalation des mois

Un calendrier lunaire d’environ 354 jours doit périodiquement ajouter un mois afin de rester accordé avec l’année solaire.

Ces mois intercalaires jouent un rôle essentiel dans toute conversion.

Si l’on ne connaît pas avec certitude la manière dont l’intercalation fut appliquée pour l’année concernée, le calcul au jour près devient plus fragile.

Cette difficulté ne touche pas seulement 458, mais de nombreuses tentatives de datation biblique ancienne.

18. L’année astronomique zéro

Les astronomes modernes utilisent fréquemment une numérotation comprenant une année zéro.

Dans ce système :

1 av. J.-C. = année astronomique 0 ;

2 av. J.-C. = année astronomique −1, etc.

L’historien utilise au contraire la notation traditionnelle sans année zéro.

Cette différence peut produire des erreurs lorsqu’on utilise des logiciels astronomiques sans convertir correctement les années.

19. Pourquoi l’absence d’année zéro est décisive

Pour les calculs prophétiques, cette question devient fondamentale.

Entre 458 av. J.-C. et 33 apr. J.-C., il ne faut pas calculer simplement :

458 + 33 = 491.

Il faut retrancher l’année zéro inexistante :

458 + 33 − 1 = 490.

Le résultat est donc exactement :

490 années, lorsque l’on compare deux positions équivalentes dans leurs années respectives.

20. Les 70 semaines et 458-33

Le calcul principal de la présente reconstruction est donc :

70 × 7 = 490 années.

Puis :

458 av. J.-C. → 33 apr. J.-C. = 490 années.

Cette correspondance ne nécessite pas, en elle-même, de fixer le jour précis du commencement.

Elle fonctionne au niveau des années.

C’est l’un des points forts du système.

21. Les 69 semaines et 458-26

De même :

69 × 7 = 483 années.

À partir de 458 av. J.-C., en tenant compte de l’absence d’année zéro :

458 av. J.-C. → 26 apr. J.-C. = 483 années.

Cette année est celle que la reconstruction proposée associe au commencement du ministère de Jean-Baptiste.

Le système obtient ainsi deux correspondances successives :

458 → 26 = 483 ans ;

458 → 33 = 490 ans.

22. Pourquoi 457 modifierait le résultat

Si le point de départ était déplacé d’une année entière, de 458 à 457 av. J.-C., les mêmes 483 années conduiraient naturellement une année plus tard.

De même, les 490 années conduiraient à une borne différente.

Le choix entre 458 et 457 n’est donc pas sans conséquence.

Il ne peut être traité comme un détail indifférent lorsque l’on cherche une correspondance chronologique précise.

23. La chronologie ne doit pas être circulaire

Un danger méthodologique doit cependant être évité.

Il serait circulaire de raisonner ainsi :

le Messie doit conduire à 33 ;

il faut donc commencer en 458 ;

458 est donc nécessairement la date correcte d’Esdras 7.

Le raisonnement doit procéder dans l’autre sens :

identifier historiquement le point de départ ;

le dater ;

effectuer ensuite le calcul ;

comparer enfin le résultat avec les événements messianiques.

24. La force particulière d’Esdras 7

Le choix d’Esdras 7 ne repose donc pas seulement sur la date.

Le décret établit une restauration institutionnelle importante.

Esdras reçoit le pouvoir :

« d’établir des juges et des magistrats » (Esdras 7.25).

Il peut enseigner la Loi et faire appliquer simultanément la Loi de Dieu et celle du roi.

Cette autorité transforme profondément le statut de la communauté restaurée.

25. Jérusalem comme communauté politique et religieuse

Dans l’Antiquité, restaurer une ville signifie davantage que reconstruire ses murs.

Une ville existe comme réalité organisée lorsqu’elle possède :

une population ;

des autorités ;

une justice ;

des institutions ;

un culte ;

une reconnaissance politique.

Esdras 7 contribue précisément à cette restauration.

26. L’objection des murailles demeure

Néanmoins, le texte ne doit pas être forcé.

Esdras 7 ne dit pas explicitement :

« Artaxerxès ordonna à Esdras de reconstruire les murailles de Jérusalem. »

Cette formulation appartient beaucoup plus naturellement à Néhémie 2.

La thèse défendue dépend donc d’une compréhension globale du verbe « restaurer » dans Daniel 9.25.

27. Esdras 4 confirme une activité urbaine antérieure

Esdras 4.12 rapporte cependant l’accusation selon laquelle les Juifs :

« rebâtissent la ville rebelle et méchante, en relèvent les murs et en restaurent les fondements ».

La restauration urbaine est donc déjà engagée avant la mission de Néhémie telle que le livre la présente.

Cette donnée rend difficile l’affirmation selon laquelle aucune reconstruction de Jérusalem n’aurait commencé avant Néhémie 2.

28. Néhémie achève une phase, il ne crée pas toute la restauration

Néhémie joue un rôle décisif.

Il organise la reconstruction rapide des murailles et rétablit la sécurité de la ville.

Mais il arrive dans une communauté déjà restaurée en partie :

le Temple existe ;

un culte fonctionne ;

des populations vivent en Juda ;

Esdras a exercé sa mission ;

une organisation communautaire existe.

Néhémie ne part donc pas de zéro.

29. Pourquoi Néhémie 2 reste néanmoins attractif

La force de Néhémie 2 réside dans la précision de la demande :

« envoie-moi [...] vers la ville [...] pour que je la rebâtisse » (Néhémie 2.5).

Si Daniel 9.25 exige une autorisation explicite de reconstruire physiquement la ville, Néhémie 2 possède un avantage évident.

C’est pourquoi la discussion ne peut être tranchée uniquement par le calcul chronologique.

30. La différence avec Sir Robert Anderson

Sir Robert Anderson privilégie Néhémie 2.

Son système repose ensuite sur les 69 semaines converties en :

483 × 360 = 173 880 jours.

La présente étude suit une autre voie.

Elle privilégie :

Esdras 7 ;

458 av. J.-C. ;

des années historiques pour le calcul principal ;

26 apr. J.-C. comme borne des 69 semaines ;

33 apr. J.-C. comme terme des 70 semaines.

Les deux systèmes reposent donc sur des présupposés différents dès leur point de départ.

31. La place d’Edward Denny

La lecture défendue se rapproche davantage de la recherche chronologique associée à Edward Denny que du modèle d’Anderson.

L’intérêt de Denny réside notamment dans une autre manière d’articuler la chronologie prophétique et l’époque messianique.

Il faut toutefois éviter de lui attribuer automatiquement tous les détails du système développé ici.

La comparaison précise entre Denny et Anderson fera l’objet de l’annexe suivante.

32. Le 3 avril 458 est-il nécessaire au système ?

Non.

Le cœur du système est :

458 av. J.-C. → 26 apr. J.-C. = 483 ans ;

458 av. J.-C. → 33 apr. J.-C. = 490 ans.

Cette structure existe même si le jour exact du décret demeure inconnu.

La date du **3 avril 458** représente un degré supplémentaire de précision.

Elle ne doit donc pas être utilisée comme si toute la validité du système dépendait d’elle.

33. La différence entre précision et certitude

Une date peut être très précise sans être très certaine.

Écrire :

3 avril 458 av. J.-C.

est plus précis que :

printemps 458 av. J.-C.

Mais cela ne signifie pas que la première formulation soit historiquement mieux établie.

La précision numérique ne doit jamais être confondue avec la force documentaire.

34. Une formulation académique préférable

Pour la présente étude, la formulation la plus rigoureuse est donc :

le point de départ est situé dans la septième année d'Artaxerxès Ier, retenue ici en 458 av. J.-C., dans le contexte de la mission d'Esdras ; le 3 avril 458 constitue la date précise proposée par la reconstruction calendérique adoptée.

Cette formulation distingue correctement :

le texte ;

la datation historique ;

la reconstruction au jour près.

35. Pourquoi conserver malgré tout le 3 avril ?

La date peut être conservée parce qu'elle permet de tester une hypothèse précise.

Si une reconstruction propose :

3 avril 458 av. J.-C. → 3 avril 33 apr. J.-C.,

elle peut être vérifiée mathématiquement et calendriquement.

Une hypothèse précise est utile lorsqu'elle demeure identifiable comme hypothèse.

Le problème ne serait donc pas de proposer cette date, mais de la présenter comme explicitement démontrée par Esdras 7.

36. Le terme proposé : 3 avril 33

Dans la chronologie générale adoptée, le terme est placé au **3 avril 33**, associé à la résurrection.

La crucifixion est située au **1er avril 33**.

Cette construction distingue donc :

le retranchement du Messie ;

et :

le terme proposé de la période.

La différence de deux jours rappelle que Daniel 9 ne doit pas être réduit à une équation où chaque événement doit coïncider avec une borne à la journée près.

37. Une autre chronologie place la crucifixion le 3 avril

Il faut également éviter une confusion fréquente.

Une chronologie largement discutée situe la crucifixion elle-même au **vendredi 3 avril 33**, selon une computation julienne.

Cette proposition n’est pas identique au système retenu ici.

Dans la présente reconstruction :

1er avril 33 = crucifixion ;

3 avril 33 = résurrection.

Les arguments en faveur du « 3 avril 33 » ne sont donc pas automatiquement transférables d’un système à l’autre.

38. Le niveau de certitude des différents éléments

La reconstruction peut être classée ainsi.

Donnée textuelle certaine :

Esdras part le premier jour du premier mois de la septième année d’Artaxerxès.

Donnée historique fortement défendable :

la mission appartient à la période 458/457 av. J.-C.

Choix chronologique de cette étude :

458 av. J.-C.

Interprétation :

Esdras 7 correspond à la « parole » de Daniel 9.25.

Reconstruction calendérique :

3 avril 458 av. J.-C. comme jour précis du commencement.

Cette gradation permet d’évaluer correctement chaque affirmation.

39. Le principal argument en faveur de 458

Le principal argument ne doit finalement pas être formulé ainsi :

458 est vrai parce qu’il donne 33.

Il doit être formulé ainsi :

Esdras 7 constitue un candidat historiquement sérieux pour la restauration de Jérusalem ; sa septième année peut être située dans la période 458/457 ; la présente reconstruction retient

458 ; cette date produit ensuite une correspondance remarquable avec les 483 et 490 années de Daniel 9.

L’ordre du raisonnement est déterminant.

40. Conclusion de l’annexe

Le choix de **458 av. J.-C.** repose donc sur trois niveaux complémentaires.

Le premier est textuel : Esdras 7 décrit une mission royale d’une ampleur suffisante pour être comprise comme une restauration institutionnelle de Jérusalem.

Le deuxième est historique : cette mission appartient à la septième année d’Artaxerxès Ier, située dans la période 458/457 av. J.-C.

Le troisième est chronologique : en retenant 458, les 483 années conduisent à 26 apr. J.-C. et les 490 années à 33 apr. J.-C.

Cette convergence rend la proposition particulièrement intéressante.

Elle ne supprime cependant pas les incertitudes concernant la computation exacte de l’année royale ni, surtout, le jour précis de promulgation du décret.

La date du **3 avril 458 av. J.-C.** doit donc être conservée comme **borne précise de la reconstruction proposée**, et non comme une date explicitement attestée par Esdras.

Cette distinction permet de défendre la chronologie sans dépasser ce que les sources permettent réellement d’affirmer.

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX103 - Les quatre décrets possibles comme point de départ des soixante-dix semaines https://schilo.org/anx103-les-quatre-decrets-possibles-comme-point-de-depart-des-soixante-dix-semaines/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX105 - Edward Denny et Sir Robert Anderson : deux lectures chronologiques de Daniel 9 https://schilo.org/anx105-edward-denny-et-sir-robert-anderson-deux-lectures-chronologiques-de-daniel-9/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx104-pourquoi-retenir-esdras-7-et-458-av-j-c/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.